

Comptes simplifiés du capital des écosystèmes – état d'avancement des travaux.

Daniel Desautly, Agence Européenne de l'Environnement

L'AEE poursuit les travaux entrepris sur les comptes simplifiés du capital des écosystèmes. Une méthodologie et les méthodes associées ont été développées pour les comptes physiques individuels des terres, du carbone/biomasse, et de l'eau. Pour la biodiversité et le paysage, les approches méthodologiques sont en cours et devront être testées. L'intégration de ces comptes pour fournir les indicateurs de l'évolution de l'état des écosystèmes et de leurs services (dégradation ou amélioration) reposent sur la désagrégation de toutes les données dans une grille de référence de 1km², les écosystèmes étant déterminés par l'occupation majoritaire dans chaque cellule donnée par Corine Land Cover (CLC). La disponibilité prochaine de CLC2012 va permettre à l'agence d'élaborer une série de comptes (1990 – 2000 – 2006 – 2012) qui sera soumise aux experts des domaines et permettra d'élaborer la démarche globale et fournira des indicateurs pertinents aux décideurs politiques.